

■ **Chez Tonton Myrtille Sàrl**, à Ollon, production et commercialisation de tout produit du terroir (FOSC du 06.12.2002, p. 16). Statuts modifiés le 12 mars 2003. Bonnet Jean-Marie, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 1'000 à l'associée Bonnet Urszula, dont la part est portée à CHF 20'000.

Journal no 2764 du 17.03.2003  
(00914822 / CH-550.1.032.184-1)